L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, NO. 72, RUE DU CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI MATIN, 20 AOUT.

FEUILLETON.

LE MARIAGE DE GERARD.

PAR ANDRÉ THEURIET.

V—Suite.

—Et puis, pourquoi Hélène, elle est très réservée, et c'est un grand mérite à ce qu'il paraît; c'est une femme d'intérieur, elle a beaucoup d'ordre, enfin une toute de qualités sérieuses.

—Elle en possède une surtout que vous oubliez, dit le jeune homme impatienté.

—Laquelle?

—Elle a une amie bien dévouée!

Ils se regardèrent un moment dans le fond des yeux. Hélène ne put s'empêcher de sourire; mais, redevenant promptement grave, elle reprit:—Je crois trouve sévère.... Je sais qu'il est de mauvais goût de trop vanter ce qui nous touche de près; mais, bien que Georgette soit votre fiancée, il me semble que vous poussez la modestie un peu loin.

La figure de Gérard s'empourpra.—Ma fiancée! murmura-t-il, avez-vous pu le croire?

—Chacun le dit, et votre père ne le cache pas.

—Mlle Grandlief peut être une fiancée selon les rêves de mon père; écoutez Gérard avec animation, mais elle ne sera jamais la mienne!—Il baissa les yeux, respira lentement, et ajouta d'une voix tremblante:—La fiancée de mon cœur, celle que j'aime, c'est vous!.... Et tout effrayé de son audace il prit la main d'Hélène comme pour continuer la mazurke interrompue.

La jeune fille était pâle comme un lis, mais ses yeux illuminés trahissaient les joies de son cœur.—Hélène! reprit le jeune homme grisé par ce regard charmant et par la musique du bal, Hélène!....

—Assez! assez! murmura-t-elle. Une voix à la fois impérieuse et douce.

En même temps elle lui serra la main avec force.... Le monde entier disparut aux yeux de Gérard ébloui; il souleva la petite main qui palpitait dans sa main et il le guide de la porter à ses lèvres. La salle était solitaire et personne ne pouvait les voir.... Il le croyait du moins; mais la porte du billard s'ouvrait en face de celle du vestiaire, où la petite Kettu intriguée par cette longue station, profitant de temps à autre d'un tête-à-tête plus qu'elle ne devait à ses jeunes scènes. Le jeune passionnée Gérard fut saisi au vif par la couturière.

—Je vous en prie! balbutia Hélène, qui perdait elle même son sang-froid. Elle fit quelques pas en marquant le rhythme de la mazurke et en entraînant son cavalier.—Pardons des dernières mesures, dit-elle, nous ne danserons plus ensemble ce soir.

—Je ne danserai plus avec personne! répondit Gérard au moment où les derniers accords de l'orchestre annoncaient la fin de la mazurke.

Il s'éloigna comme un fou. Hélène était demeurée immobile et absorbée au milieu de la salle, quant elle sentit tout à coup un évantail frôler son bras.—Eh bien chuchota Georgette derrière elle, lui avez-vous parlé de moi?

Hélène tressaillit et se contenta de répliquer par un signe de tête affirmatif.

—Vous avez fait mon éloge, j'espère? continua Mlle Grandlief.

—Mais.... oui.

—Qu'a-t-il répondu?...

La réflexion travaillait jusqu'à la qualité dominante d'Hélène; et la secrète était venue la questionner dans ce moments où l'esprit est rétiveset où les parables indiscrètes des lèvres trahissent ce que l'on voudrait cacher. Hélène a demi perdue dans sa rêverie, elle répondit étourdiment:—Il a dit que j'étais une bonne confidente.—A l'air triomphal de Mlle Grandlief, elle comprit que elle venait de échapper une sottise, et voulut la réparer; mais elle ont beau balbutier une explication embarrassée, le coup avait porté.

—Ah! s'écria Georgette comprenant vite! Il a dit vrai.... C'est égal, ce n'est pas n'éloignant, c'est drôle!

Cependant les heures fuyaient. Sur une banquette de la salle de billard le jeune lycéen Andiole, étourdi par le bruit et la chaleur, avait fini par sommeiller. La réunion de la danse succéda le tumulte du souper. Les détonations des bouteilles de champagne se répétèrent aux tintements des verres et aux éclipses de Pan. Tout autour de la longue table de la salle à manger, les rires perlés des jeunes filles, les mots pleuvants chuchotés à l'oreille, les interlocutions joyeuses qui fusent avec les dites pleines de vin pétillant et doux. Au milieu du bruit, quelques des cliqueteaux des sabres de Mars partaient, de temps en temps comme des fusées. Il y était placé sans doute près de Mlle Georgette, et la poussait très fraîchement à trinquer sée à trinquer à la mousse du champagne. Elle y venait goût et paraissait se complaire assez longtemps de l'indifférence de Gérard. Quand les vous dûmes, elle disait de lui pour le protéger contre la taquerie, et il recevra avec un joyeux empressement, et il avait dit du Hélène en sortant précédemment pres de sa mère.

Marie refusa la tortillère, et passant un geste impatient.—Eh bien! dit-il au cocher, mol, je reviendrai à pied avec mon ami Gérard.

Je vous laisse mon cœur dans le trais du matin, chanse en trouve un bien et dans du vieux chanbertin

Il était quatre heures. A l'orient, au-dessus des vignes, une bande de pourpre saignait le jour, et on entendait déjà les chansons des alouettes. Marius, la tête fort échauffée par le vin de Champagne, fredonnait un air de valse qui roulait sur son pardessus. Près de lui, Gérard, les yeux perdus dans le ciel, chemnait comme en rêve.—Hey.... dit le jeune Lahéyrard, il fait *frigid!*.... Cette petite fête était vraiment charmante; Mlle Georgette est une aimable fille, et le champagne du père est aussi bel vin!

Il ne tarie pas sur la beauté de Mlle Grandlief. De brave poète, qui dans ses vers ne chantait que les déesses aux blanches mains et aux pieds de lézarde aux yeux fauves, semblait chez la réfléchi sublimement sensible aux charmes pour jours d'un teint frais et d'un nez retroussé. C'est beau comme Rubens! s'écriait-il en célébrant les épaules potelées des jolies roses de Mlle Georgette, ah! bien oui, bien que le dur métal de mon cœur ait été mordu par tous les aiguillons de la vie, je sent ce que les déesses d'Erbe peuvent le faire vibrer encore.... Je suis amoureux.

—Vous aussi! dit ingénument Gérard.

—Moi-même!.... mais chut! jeune vous la connaissez pas. Apprenez seulement qu'elle est belle comme les trois *Mariées* et qu'elle a reçu l'aveu de mon amour.

—Quoi! dit-il.

—Oui.... Vous savez que j'ai toujours dans mes poches quelque sonnet de ma façon!

—Vous lui en avez lu un? demanda Gérard stupéfait.

—Mieux que cela! Je l'ai déposé entre ses doigts mignons, et ma foi! elle l'a lentement glissé dans son sein en baissant ses yeux de colombe effarouchée.

Gérard ne put s'empêcher de rire en songeant à la mine de cette danseuse inconnue quand elle déchiffrait l'étrange poésie de Marius. Le poète, en cela, fait-il une formidable déclamation et l'écho de la promenade reprenait lentement la joie bruyante des deux amis. Dans le ciel comme de perle, les alouettes montaient gaîment, et au fond des vignobles les grives commençaient à gazouiller.

—Quel beau temps! s'écria Gérard, comme le ciel est limpide et comme les chants d'oiseaux vous mettent l'allégresse au cœur! — Il fredonna l'air d'Hélène....

Dans les ramures vertes,
Leur chanson s'exhale
Semble la voix profonde
Du printemps amoureux

—Ah! mon ami, dit-il en serrant la main de Marius, comme il est enthousiasmé! Quand bien, qu'il ne sera pas le gardien d'un trésor d'ordinaire mon ami, quelle bonne chose que la vie, et combien je me sens heureux ce matin!

—A la bonne heure! voilà comme il faut! A vous voir! Evoile! vive la femme! Cria Marius, lançant en l'air son chapeau qui le rattrapant au vol.—et dire qu'à cette heure il y a des gens chauves, des bourgeons rhumatisants, qui s'acagnardent dans leur lit et calomnient la rosée du matin? —Stupides vieillards!

Il avait pris le bras de Gérard, et tous deux, débordant de sève et de jeunesse, s'en allaient d'un pas léger vers la ville haute, chantant des lambeaux de romances et déclamant des vers. Quand ils furent au pied des terrasses de Polvale, Gérard lut du sien poetic un passe-partout; mais Marius l'arrêta d'un geste impérieux.—Eh! mon cher, lui dit-il, allons-nous rentrer prosaïquement par la porte? Non pas, souvenez-lor, Homère, du bal des Sabines et de la souplesse d'écureuil.—Escaladons la terrasse.

—Volontiers, fit Gérard.—En ce moment, il eût escaladé le ciel pour en rapporter un rayon d'étoile. Ils grimpèrent joyeusement le long des espaliers qui craquaient sous leurs pieds. Quand ils arrivèrent le parapet, le soleil levant leur donna la bienvenue avec sa première lueur rose.

—Et maintenant, mon fils, s'écria Marius, embrassons-nous.

—Embrassons-nous, répéta Gérard en serrant sur son cœur le frère d'Hélène.

Debout sur le mur, ils se donnèrent une fraternelle accolade au nez des vignerons matineux qui montaient la côte et les regardaient effarés; puis tous deux, frachissant la clôture mitoyenne, disparurent à la fois derrière les charmilles des jardins contigus.

VI.

De même que la brusque roidissement de l'éther fortement chauffé produit du froid intense, les effervescences de notre cerveau sont suivies d'une réaction de réflexion calme et réfrigérante. Dans l'ordre moral ou physique, la loi est pareille.

Gérard de Seigneulles s'en aperçut au lendemain du bal de Salvanches, quand, après un sommeil agité, il s'éveilla dans sa chambre inondée du soleil. Les exaltations de la veille, s'évaporant comme de subtiles fumées, amoindrirent en lui un détachement de froide raison. Il aimait Hélène et il le lui avait dit; mais en même temps, aux yeux de son père et de la famille Grandlief, il était le fiancé de Georgette. Il ne pouvait honnêtement continuer à jouer ce double rôle. Sa loyauté et son amour pour Mlle Lahéyrard lui commandaient de se créer en plus tôt une situation nette; mais, d'un autre côté, il n'envisageait pas sans terreur les moyens qu'il emploierait pour sortir de l'équivoque, et l'explosion de colère avec laquelle le chevalier de Seigneulles accueillerait un pareil dénoûtment. Il fallait agir cependant. Gérard était impatient de revoir Hélène, et il ne voulait pas reparaître devant elle avant de s'être dégagé complètement avec les Grandlief. Il résolut d'aller dès le lendemain à Salvanches, et de n'en revenir qu'après avoir clairement décliné toute prétention à la main de Mlle Georgette. Afin de ne pas compliquer les choses, il devait, jusque-là, continuer à dissimuler, ne se soucient pas d'affronter la colère paternelle avant d'avoir bravement brûlé ses vaisseaux.

Quand il fut sur la route de Salvanches, bien qu'il marchât avec une bonne lenteur, il lui sembla que les arbres de bordure se succédaient avec une étonnante rapidité. Il se représentait par avance la scène qui allait se passer chez les Grandlief; il imaginait les demandes et les réponses, entendait les intonations sonnantes et sentencieuses de Mme Grandlief, et prévoyait qu'en comme il fesait là bas une fort piteuse figure. A la grille, lorsqu'il eut agité la sonnette dont chaque tintement lui allait au cœur, ce fut d'une voix hésitante qu'il s'informa si on était visiter le recevoir.—Oui, ces dames travaillent dans le petit salon.—Et d'un pied léger la femme de chambre le précéda dans le vestibule. LA, il eut un dernier frisson; mais, évoquant la blonde figure d'Hélène, il retrouva bientôt tout son courage, et entra déterminé à mener les choses à bonne fin.

Mme Grandlief était debout, comptant une pile de linge. Assise, près de la fenêtre, devant un de ces bils dévideurs comme on en voit dans les tableaux de Chardin, et que non grand'mères appelaient *dévidoirs*, Mlle Georgette était en train de pelotonner des écheveaux de fil. Mme Grandlief aimait qu'on surprît sa fille vaquant à ces menus détails de la vie domestique; cela lui donnait un petit air sérieux et la posait en femme de ménage. Après un échange de politesses banales, la mère de Georgette emporta sa pile de linge, et laissa les deux jeunes gens en tête-à-tête. Elle trouvait, elle aussi, que Gérard se tenait un peu trop sur la réserve; s'imaginant que sa présence l'intimidait, elle résolut pour la première fois de le laisser seul avec sa fille; néanmoins, en mère prudente, elle se tint aux écoutes derrière la porte de la pièce voisine.

A continuer.

AGENTS DE L'ABEILLE

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. PH. MACHET, Marchand, à Baton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Baton Rouge, Ouest et Est-Feliciana.

WILLIAM GIRARD, à Watetico, paroisse de la Pointe-Coupée.

J. LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

GEO. L. MAYER, Maître-de-poste à Markeville paroisse des Avoyelles.

A. MARIDAT, à la Nouvelle-Iberie.

C. MONET, à Leon-ville, paroisse St-Landry.

M. I. DUPLEIX, à Natchitoches.

M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-poste Plaquemines, paroisse Iberville.

J. MILLET, à Franklin, paroisse Ste-Marie.

ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.

VALERY THIBODEAU, Pont-Breaux.

A. DURIO, Arnaudville.

M. PETITJEAN, Grand-Côteau.

ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.

F. F. BÉRÉAU, à la Pass-Christian.

A. NEVEU, Vermillionville.

LAURENT CHÉRI, Plaquemines (Iberville).

A. BOYER, Moreauville (Avoyelles).

R. RICUPI, Houma (Terrebonne).

SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jonville (Texas).

WM. HUDSON, à Jonesville, par-chez Marts.

EDGAR DELERY, Bale St-Louis, (Miss.

VINGT-CINQUIEME ETAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

23 Mai 1874.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 20 avril 1874—

Primes d'incendie	$2,9,708 23
Primes de mer	46,335 36
Primes des rivières	184,351 35
	$640,594 96
Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées	$219,538 39
Perte payées et évaluées:	
Sur risques d'incendie	$30,434 14
Sur risques de mer	26,477 38
Sur risques de rivières	47,344 47
	$156,256 99
Taxes, escomptes au lieu de perte,	
Réparation, intérêt du capital, dépenses, escomptes, etc	100,64 08
	256,831 07
Bénéfice net	$62,707 66

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets à recevoir	$97 5 0 51
Prêts sur fonds et hypothèques	72,725 46
	$169,456 1
Prêts sur actions, sur demande	136,301 48
En caisse	84,8-5 66
Propriétés foncières	392,026 85
Bons de la ville, actions de banques etc	118,756 46
Autres	162,031 80
Remboursement en vote de recouvrement	60,140 16
	$962,649 22

Ltableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président

HENRY V. GODBE, secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans.
Ville de la Nile-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 23 mai 1874.

W. E. EVANS,
Deuxième Justice de Paix, Paroisse d'Orléans, Louisiane.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement du quatrième intérêt trimestriel de DEUX ET DEMI POUR CENT sur le CAPITAL de la Compagnie, un DIVIDENDE de VINGT CINQ pour cent sera payé, COMPTANT, à dater du 23 juin prochain, aux assurés qui y ont droit.

— DIRECTEURS —

Thos. A. Adams, Saml R. Newman,
Saml H. Kennedy, C. T. Buddecke,
John Phelps, A. G. Ober,
Adam Thomson, Henry Abraham,
F. N. Strong, Victor Meyer,
Joseph Bowling, Edward J. Gay,
Jno. M. Sandidge, Simon Hernsheim,
Simon Forchheimer, W. B. Wolfe,
R. B. Post, E. T. Tortat,
Edward Pilsbury, Jno. R. Kilg,
Chas. K. Slayback, Frederick Camerdis,
David Wallace, J. L. Harris,
Andrew Stewa Joseph Stone.

6 mai—6m

Commercial Insurance Company of New Orleans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

Conformement aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PASSIF.

Primes de l'année expirée le 31 mars 1874:

Incendies	$56,832 55
Mer	37,326 14
Rivières	99,783 28
	$197,372 97
En plus, risques non expirés le 31 mars 1873	16,813 77
	$214,187 74
En moins, primes non expirées le 31 mars 1874	15,746 00
	$198,441 74
Payé, pertes par l'incendie	$1,302 47
Payé pertes sur mer	11,261 14
Payé, pertes sur les rivières	20,191 89
	32,175 20
Payé, réfaction (rebate)	28,037 36
Payé, réassurance	9,049 47
Payé, primes remboursées	1,217 08
Payé, taxes	8,134 45
Payé, dépenses casuelles	1,830 81
Payé, loyer	4,047 46
Payé, dépenses, salaires, &c	16,192 80
Payé, dividende	125 00
	104,809 43
En moins, profits et pertes et intérêt	32,617 66
	141,792 96
Bénéfice net	$56,648 18

ACTIF.

Effets à recevoir	$184,546 56
Meubles	4,984 38
Actions Harbor Boat	800 00
Bons de la ville	1,250 00
Effets en vote de recouvrement, net	43,726 50
En caisse	138,866 74
	$373,174 25

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1874.

J. H. OGLESBY, Président
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Déclaré sous serment, pardevant moi, ce 1 avril 1874.

EDWARD IVY, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 8 avril 1874.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de QUINZE POU CENT sur le capital de la compagnie soit déclaré payable, sur demande.

Mavrel—1m

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULS LIGNES DIRECTES POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Ligne de la Compagnie Générale Transatlantique partiront entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et magnifiques bâtiments de cette ligne ont la préférence sur tout autre mode de transit de Paris, Angleterre, Sud et Nord—

FRERIER, Sérment, mardi, 26 août.
WASHINGTON, Lachaise, ou le 26, 8 sept.
VILLE-DE-PARIS, Daret, samedi, 19 septembre

PRIX DU PASSAGE: EN OR (y compris le vin)
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $120; Seconde cabine, $80.
Billets d'excursion à prix réduits.
Installation parfaite pour quelques passagers d'entrepont à $60.

Les voyageurs soucieux qui veut voir le soleil, ainsi que ceux qui préfèrent ne prendre les steamers de cette ligne trouvent les risques inutiles de voyager par les steamers de la ligne anglaise et de traverser de la Manche, tout en n'épargnant beaucoup de temps, d'argent et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEO. MACKENZIE,
Agent, 55, Broadway, New-York,
ou à L. GRANT,
nov—425 Gallier Court, Lettre H. B. C.

LIGNE DE STEAMERS DU HAVRE

—ET DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement:

ESPARTERO, CASTELLAR,
PELAYO, CORTES,
RIVERA, COLON,
QUEVEDO, (d'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard. Pour fret ou passage (excellents ameublements, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à

F. INGATE, agent,
Nº 6 de la rue de l'Union,
Nouvelle-Orléans.

26 juill—1an

Pour Liverpool et le Havre.

Le vapeur français de première classe "SULLY,"

Capitaine SECOND,

Ayant presque tout son chargement engagé et étant bord, prendra encore un peu de fret pour l'un ou l'autre port, ainsi que des passagers pour Liverpool.

Prix du passage:

Première cabine (vin compris) $110 en or
Seconde do (vin non compris) $100 en or
Troisième do (vin compris) $60 en or
Troisième do (vin non compris) $50 en or.

S'adresser à FELIX LAGUE,
Gallier Court, 381 rue Commune,
ou à DECAN, LEROUX & CO.
48 rue Carondelet.

15 août—1M

STEAMERS—LIVERPOOL

Ligne d'Etat.

S'il y a des obstacles à la barre ils sont évités par les steamers allègres.

Tous les steamers de cette ligne sont neufs, achèvés, construits spécialement et pour le commerce de la Nouvelle-Orléans, d'une grande puissance et d'une grande vitesse; ils sont commandés par les marins les plus habiles et les plus prudents. Il y a des chirurgiens et des femmes de chambre expérimentées sur chacun d'eux et on n'épargne rien pour assurer le confort de tous les passagers.

STATE OF LOUISIANA, 2000 tonneaux, Gleick Johnson, R. N. R.
STATE OF MINNESOTA, 2000 tonneaux, Lieut George Hamlin, R. N. R.
STATE OF ALABAMA, 2000 tonneaux, capt D. Flint.
STATE OF VIRGINIA, 2000 tonneaux, capt. Sadler.
STATE OF PENNSYLVANIA, 2000 tonneaux, capt. Brass.
STATE OF GEORGIA, 2000 tonneaux, capt. L. Cooper.
STATE OF NEVADA, 2000 tonneaux.....
STATE OF FLORIDA, 2000.....
STATE OF INDIANA, 2000.....

La compagnie prend des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou d'Europe.

Elle vend des billets de retour (ticus pour deux mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Les billets d'immigrants (payés d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici.

Elle donne des connaissements pour Brême, Hambourg, le Havre, Anvers, Rotterdam, Gênes et d'autres points bien connus.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer

STATE OF LOUISIANA,

partira de son quai, au pied de la rue Tchoupitoulas, le SAMEDI, 22 Août 1874.

N.B.—Les steamers de cette ligne partent aux jours indiqués.

Prix du passage de la Nouvelle-Orléans aux ports ci-dessus mentionnés:

	Salon.	Inter.	Ent.
Liverpool, Glascow, Belfast, Queenstown, Londonderry	$125	$50	$24
Le Havre, Hamburg, Anvers, Rotterdam	135	60	40
Paris, Brême, Manheim, Moravie, Suède, Danemark	140	60	45

De la Nouvelle-Orléans à Glascow, Belfast via New York par chemins de fer tout le long de l'année N.O. à N.Y.

Les voyageurs partiront de la Nouvelle-Orléans du pied de la rue du Canal, à 4 heures de l'après-midi, le SAMEDI, 22 août, et prendront à New York le steamer "State of Georgia," qui part de New York, le MERCREDI, 26 août, à 4 heures de l'après-midi.

N. B.—Les voyageurs qui prendront ce route seront reçus, les désagréments, les frais et le retard à New York.

Prix du passage (y compris le billet de chemin de fer pour New York):

	Salon.	2e cabines.	Ent.
Belfast, Glascow	$135	$60	$25
Liverpool, Londonderry	125	60	25

La compagnie vend à bas prix, des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande et de l'Europe:

Les billets—bons pour deux mois—de la Nouvelle-Orléans à Liverpool—aller et retour, à $200 le billet; pour Liverpool, directement, via New York 64 vice versâ—aller et retour—à $140 le billet.

Les prix sont taxés sur la monnaie courante des Etats-Unis. Moitié prix pour les enfants âgés de deux à douze ans.

A. E. MILLER & CO., Agents
Au No 20 de la rue Carondelet, Nile-Orléans.
juillet—1an

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD représentent leur service régulier

Départs:

De Breme.	De la Nile-Orléans.
Strasbourg 15 sept.	17 oct.
Frankfurt 29 "	31 "
Hannover 13 oct.	14 nov.
Koln 27 "	28 "

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Havre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou la Havre—à la Havane et à la Nouvelle-Orléans:

Chambres.....$150 en or.
Entrepont.....65 "

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres.....$90 en or.
Entrepont.....45 "

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les nouvelles.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
8 août—1an Au No 6 de la rue de l'Union.

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Amérique.

Communication directe entre le Havre, Cherbourg, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et de la Havane.

Les magnifiques steamers de la Compagnie:
Germania, Capt. Winsen.
Vandalia, Capt. Fassen.
Teutonia, Capt. Eichen.
—Partiront comme suit—

De Hamburg.	De Havre.	De Santander.	De la Nile-Orléans.
	"Vandalia,"		
Janv. 31	Fév. 2	Fév. 6	Mars 11
	"Germania"		
Mars 14	Mars 16	Mars 20	Avril 22

En partant de Hamburg, les steamers touchent au Havre, à Santander, à la Havane, et dans le voyage de retour ils touchent à la Havane, à Cherbourg, (éventuellement au Havre), pour embarquer ou débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR.

De la Nouvelle-Orléans à Cherbourg, ou à Hamburg:

Première Cabine, $125.—Entrepont, $65.
De Havre, de Hamburg, de Southampton, à la Havane ou à la Nile-Orléans:
Premières Cabines, $100.—Entrepont, $60.

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

JAMES A. WHITE, Secrétaire,

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce soussigné, notaire public, le 20 septembre 1873.

CHAS. A. AUDEY, Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré:

Intérêt sur le capital payé	10 pour cent.
Dividende sur le surplus	5 "
Dividende sur primes remboursées	15 "

Le tout sera porté au crédit des billets d'actions (stock notes) et il sera émis des certificats pour cette dite dividendes à dater du lundi, 20 octobre prochain.

DIRECTEURS.

G. W. Allen,	D. A. Green
A. J. Aiken,	J. L. Hass,
J. A. Brasselmat,	Chas. T. H. Hand,
W. T. Blakemore,	J. D. Hill,
I. Bloom,	John H. Lanphier,
Sam. Boyd,	Robert L. Moore,
C. H. C. Brown,	John Moore,
John D. Cobb,	E. J. Allan,
Geo. W. Church,	Edward Nalle,
J. E. Campbell,	J. W. Samuel,
Lloyd R. Coleman,	W. B. Thompson,
Lucien J. Dreux,	Frederick Wing,
J. A. Dunnion,	G. W. Wood,
Fred. Ernest,	Louis A. Wiltz,
Benjamin Ge.ven,	T. S. Waterman.

Rect—1m—M 8

DONATIEN AUGUSTIN,
Register in Bankruptcy.
Office Customhouse building, next to U. S. Courts' room.

Commissioner in Bankruptcy for the Honorable Court of Justice of the U. S., sitting quotidiennement, notice being sounded by bellman, R. D. Lafon, on Wm. A. Wolf, Esq., Attorney, experienced bankruptcy practice, ready to assist parties before Register in any matter in Washington.

Bankrupt Notes and Bonds Wanted.

VAPEURS.

Le Leo.

ARRANGEMENT DE 1873.

Steamers de la Ligne des Etats-Unis entre Mandeville et la Nile-Orléans.

Pour Mandeville, Lonsdale, Valleyville et Covington.

Le beau steamer St. Charles, Capitaine Hanover, partira pour les ci-dessus villes le LUNDI et le MARDI, à l'arrivée du train du soir de 10 heures et demie du matin; le MARDI, à l'arrivée du train du soir de 4 heures de l'après-midi; le MERCREDI, à l'arrivée du train du soir de 4 heures du matin; le VENDREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train du soir de 4 heures de l'après-midi; le DIMANCHE, à l'arrivée du train du soir de 7 heures et demie du matin.

Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à Pont Lendle, sur la rivière Tchefuncte, à Covington. Le mardi il quittera Old Landing le matin et le vendredi, à 3 heures du matin; Mandeville tous les lundis, le dimanche et le mercredi soir.

Le CAMELIA ne tire pas des excursions régulières. Il quittera Mandeville le dimanche matin à l'arrivée du train de 7 heures et demie et le mercredi à l'arrivée du train du soir de 4 heures. Il ira de retour le soir.

Il ne sera pas responsable des trains de fret après le départ du train du soir, et il ne prendra à bord que le bétail du matin.

Le servant ne pourra aguiller à moins de manvais temps ou de bonne nuit.

Par suite de mauvaises eaux du wharf de Lovisonnette, le Camelia ne s'y arrêtera pas; et le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent.
10 mai Aux Nos 10 et 12 rue de l'Union.

Excursions du Dimanche et du Mercredi.

Pour Mandeville, Lonsdale et Madisonville.

Le beau steamer très en mer cheur, CAMELIA, Capt. Wm. Hanover, commandant, partira de Lovisonnette, pour exécuter le DIMANCHE et le MERCREDI, pour Mandeville, Lonsdale et Madisonville, à dater du DIMANCHE, 3 mai, départ du train du soir, arrivé du train du soir de 4 heures et demie, et le mercredi, à l'arrivée du train de 4 heures du matin. Il sera de retour à la Nouvelle-Orléans le soir de même jour, à temps pour le train de 7 heures et demie.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

HITE & CARLIN, Agents,
au No 6 de la rue Tchoupitoulas

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 P. M.

Le beau steamer très en mer cheur, CAMELIA, Capt. Wm. Hanover, commandant, partira de Lovisonnette, pour Vicksburg, le SAMEDI, 22 août, et prendra à bord et jusqu'à Vicksburg, les bétaux, tenant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi qu'en Bjeu, et fait les voyages réguliers de Memphis, Cairo et Pittsburg.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JOS. LAWRY 127 Commune et
HITE & CARLIN, Agents,
au No 6 de la rue Tchoupitoulas

Pour les Attakapas et l'Atchafalaya.

Départ, le SAMEDI, 15 août à 4 heures P. M. Pour transport, dérès intermédiaires de la rivière Atchafalaya et du Bayou Chênes et pour Patterssville, Charenton, Franklin, Charenton, Jeanerette, Nouvelle-Iberie, Pecan Point, St-Martinville et tous les débarcadères de la Teche.

Le bateau ira jusqu'à Pin Bluff, Bayou Teche, Opelousas, Carencro, Lafayette, Vermillionville, Cypremort, Pecan Point, Washington, Opelousas et toutes les débarcadères de la Teche.

Pour fret ou passage, s'adresser à

LORD & MCPEAKE, Agents,
15 juillet—1m No. 42 de la rue du Camp.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis 5 h. P. M.

Le beau steamer très en mer cheur, Pont Washington, Opelousas, Pont Barre, Mansfield, Pont Coupé, Church Point, et tous les débarcadères sur Bayou Teche, Vermillion et Courtableau.

MERCIER,
J. R. Schmidt, commis.

(Le bateau laissera la Nile-Orléans comme il est dit ci-dessus, prendra à bord et jusqu'à Opelousas, et tous les débarcadères sur Bayou des Glaises, Bayou Boeuf et Bayou Rouge.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

BRITTON & DAVIS,
No 105 de la rue de la Commune.

5 août—1m

Pour la Côte, Baton-Rouge et Grosse Tête Landing.

Le bateau à vapeur ST. JOHN, capt. Jas. P. McElroy, part de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 4 heures de l'après-midi. Retour: Il quitte Plaquemine tous les JEUDIS et DIMANCHES à 10 heures du matin, pour la Nouvelle-Orléans, le jour, tous les LUNDIS VENDREDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. G. MELANCON, No. 26 de la rue Canal.

16mai—3m

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures P. M., et les VENDREDIS à 10 heures du matin.

LIZZIE HOPKINS,
Capitaine J. P. Ancona.

Pour tous les ateliers de la côte jusqu'à Donaldsonville et de Donaldsonville à Thibodaux.

Pour tous les ateliers de la côte depuis Donaldsonville et de Donaldsonville à Thibodaux.

Le bateau ira de Donaldsonville à Thibodaux, et fera des voyages les dimanches et mercredis.

Le bateau recevra de fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche, y compris, et jusqu'à Donaldsonville, le mercredi, à 4 heures du matin, et le samedi, à 4 heures du matin. Il sera de retour à la Nouvelle-Orléans le soir de même jour, à temps pour le train de 7 heures et demie.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. HUPT,
Au Nº 1 de la rue Canal.

16 juill—1an

Pour la Côte, au-dessus de la ville.—Départ tous les MARDIS et VENDREDIS, à 4 heures du matin.

Pour les Forts, la Station de la Quarantaine, Burke, toutes les habitations de l'Ouest, les débarcadères. Le bateau à vapeur LE PIN, neuf et fin marcheur, capt. A. Fontenot, commandant, J. C. Vreuscot, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, et ira de retour à la Nile-Orléans tous les MERCREDIS et JEUDI du même mois, à 4 heures du matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

A. DESMARAIS & CO.,
No 128 de la rue Vieuxtis.

Pour la Côte.—Au-dessus de la ville.—Départ tous les MERCREDI et SAMEDI à 10 heures du matin.

Pour les Forts, la station de la Quarantaine, Burke, toutes les habitations de l'Ouest, les débarcadères. Le bateau à vapeur

MARY IDA,

capitaine A. J. Ruis; J. L. Boyd et P. E. Barry, commis;

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il sera de retour à la Nouvelle-Orléans tous les LUNDI et JEUDI du même mois, à 10 heures du matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

2 mai—1 an

Mechanics' and Traders INSURANCE COMPANY.

Au No 14 de la rue Carondelet.

QUATRIEME ETAT ANNUEL

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant

Primes de l'année expirée le 31 août 1873:	
Primes sur risques d'incendie	$120,931 46
Primes de mer	34,316 26
Primes de rivières	95,267 27